

Directeur général de l'agence régionale de santé des Alpes- Maritimes

Directeur de l'hôpital St Marie

Malgré les plaintes précédemment déposées pour intimidation et violation du droit de communiquer par téléphone, aujourd'hui, nous avons de nouveau été victimes d'intimidation.

Le 15/10/2020 depuis 10h à on nous a de nouveau refusé un appel téléphonique pour une raison ' le téléphone est occupé'. C'est un MENSONGE qui est facilement prouvé.

Je DEMANDE que vous cessiez de nous harceler: M Ziablitsev et ses représentants. il n'a pas le droit de communiquer avec ses parents, même par le biais de mes appels et d'organiser leur participation par le biais de whatsapp.

M Ziablitsev et les personnes de confiances

le 15/10/2020

Preuve d'abus

10:26 refus - mensonge - téléphone occupé
10:40 refus - mensonge - téléphone occupé
10:49 refus - mensonge - téléphone occupé
11:02 refus - mensonge - téléphone occupé
11:17 refus
11:27 refus - mensonge - téléphone occupé
11:40 la promesse de l'appeler au téléphone pour qu'il rappelle
11:49 refus - mensonge - téléphone occupé

11:54 refus
12:02 refus - mensonge - téléphone occupé
12:23 refus - des problèmes techniques du service - la ligne ne fonctionne pas, appelez l'après-midi

Hier, j'ai appelé l'après-midi et nous avons été autorisés à parler 15 minutes parce que les autres 15 minutes que nous devons utiliser le matin
Rendez son téléphone à M. Ziablitsev S.

Les personnes de confiances et M. Ziablitsev S, le 15/10/2020 12:30

Nouveau message

Boîte de réception

Messages suivis

En attente

Messages envoyés

Brouillons 6

Notes

Plus

Démarrer une réunion

Rejoindre une réunion

gouts



1 sur 69 < > Fr

Plainte suivante pour violation du droit de communication de M. ZIABLITSEV et des représentants



Contrôle public <controle.public.fr.rus@gmail.com>

10:12 (il y a 2 heures)



À ars-paca-dt06-delegue-departemental, U.S.

Directeur général de l'agence régionale de santé des Alpes- Maritimes

Directeur de l'hôpital St Marie

Malgré les plaintes précédemment déposées pour intimidation et violation du droit de communiquer par téléphone, aujourd'hui, nous avons de nouveau été victimes d'intimidation.

Le 15/10/2020 depuis 10h à on nous a de nouveau refusé un appel téléphonique pour une raison ' le téléphone est occupé' C'est un MENSONGE qui est facilement prouvé,

Je DEMANDE que vous cessiez de nous harceler. M Ziablitsev et ses représentants. il n'a pas le droit de communiquer avec ses parents, même par le biais de mes appels et d'organiser leur participation par le biais de whatsapp.

M Ziablitsev et les personnes de confiances